

ENGIE GREEN FRANCE
Société par actions simplifiée au capital de 355 840 416 euros
Siège social : 67 Rue Jules Ferry 92250 – LA GARENNE-COLOMBES
478 826 753 RCS NANTERRE
(la « **Société** »)

**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE
DU 26 JUIN 2026**

[...]

A pris, en sa qualité d'Associé Unique de la Société, des décisions relatives à la Société sur l'ordre du jour suivant :

[...]

- Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2025 ;
- [...]
- Mandats des commissaires aux comptes ;

- Pouvoirs pour formalités.

[...]

DEUXIEME DECISION

(Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2025)

L'Associé Unique,

Après avoir pris connaissance (i) des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2025, (ii) du rapport de gestion sur la situation et l'activité de la Société pendant l'exercice clos le 31 décembre 2025 et sur les comptes dudit exercice et (iii) du rapport général du Commissaire aux Comptes sur l'exercice de sa mission et les comptes dudit exercice,

Approuve la proposition d'affectation du résultat présentée par le Président,

Décide d'affecter la perte de l'exercice clos le 31 décembre 2025 d'un montant de -85 961 456,90 euros de la manière suivante :

Perte de l'exercice : - 85 961 456,90 euros

A laquelle s'ajoute :

le report à nouveau antérieur : - 14 138 983,27 euros

Affectation au compte report à nouveau - 85 961 456,90 euros

S'élevant ainsi à – 100 100 440,17 euros.

[...]

QUATRIEME DECISION
(Mandat du commissaire aux comptes)

L'Associé unique,

Après avoir rappelé qu'en raison de la démission du commissaire aux comptes titulaire (la société ERNST & YOUNG ET AUTRES) avant le terme de son mandat, il y a lieu de procéder à la désignation d'un nouveau commissaire aux comptes pour la durée du mandat restant à courir ;

Décide de nommer en remplacement :

- la société KPMG S.A, société anonyme au capital de 5.497.100€, immatriculée au RCS de NANTERRE sous le numéro 775 726 417, dont le siège social est situé Tour Eqho 2 avenue Gambetta, 92066 PARIS LA DEFENSE CEDEX ;

A compter de ce jour et pour la durée du mandat restant à courir, soit jusqu'à la décision de l'Associé unique appelé à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2030.

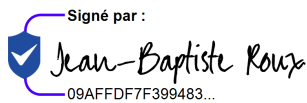
La société KPMG S.A a fait savoir à l'avance qu'elle accepterait le mandat qui viendrait à lui être confié et a déclaré satisfaire à toutes les conditions requises par la loi et les règlements pour l'exercice dudit mandat.

CINQUIEME DECISION
(Pouvoirs pour formalités)

L'Associé Unique,

Donne tous pouvoirs au porteur d'un exemplaire original, d'un extrait ou d'une copie certifiée conforme des présentes et particulièrement à la société Journal Spécial des Sociétés - 10 Bd Haussmann, 75009 Paris - pour effectuer tous dépôts et publications nécessaires, et généralement pour réaliser toutes formalités légales.

EXTRAIT CERTIFIE CONFORME PAR LE PRESIDENT
Dûment représenté par Monsieur Jean-Baptiste ROUX

Signé par :

09AFFDF7F399483...